

VILLE  DE LYON

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL

(Direction des Assemblées)

2014/279

Attribution d'une subvention à l'Association "Forum Réfugiés-Cosi" pour son programme d'actions 2014.

Direction des Relations Internationales

Rapporteur : Mme DOGNIN-SAUZE Karine

SEANCE DU 7 JUILLET 2014

COMPTE RENDU AFFICHE LE : 11 JUILLET 2014

DATE DE CONVOCATION DU CONSEIL MUNICIPAL : 1 JUILLET 2014

NOMBRE DE CONSEILLERS MUNICIPAUX EN EXERCICE AU JOUR DE LA
SEANCE : 73

RECU AU CONTRÔLE DE LEGALITE LE : 11 JUILLET 2014

PRESIDENT : M. COLLOMB Gérard

SECRETAIRE ELU : M. CUCHERAT Yann

PRESENTS : M. COLLOMB, M. KEPENEKIAN, Mme BRUGNERA, M. SECHERESSE, Mme AIT MATEN, M. BRUMM, Mme GAY, M. CORAZZOL, Mme BOUZERDA, M. GIORDANO, Mme CONDEMINE, M. CLAISSE, Mme DOGNIN-SAUZE, M. DURAND, Mme REYNAUD, M. LE FAOU, Mme RIVOIRE, Mme RABATEL, M. CUCHERAT, Mme BESSON, M. GRABER, Mme FRIH, M. DAVID, Mme NACHURY, M. FENECH, Mme LEVY, M. BLACHE, M. LAFOND, Mme ROUX de BEZIEUX, Mme SERVIEN, Mme BLEY, M. PHILIP, Mme CHEVALLIER, Mme ROLLAND-VANNINI, M. MALESKI, M. KISMOUNE, M. BERAT, M. TOURAINE, M. COULON, Mme FONDEUR, Mme BURILLON, M. PELAEZ, M. LEVY, Mme HOBERT, Mme FAURIE-GAUTHIER, M. RUDIGOZ, Mme MANOUKIAN, M. JULIEN-LAFERRIERE, Mme HAJRI, Mme SANGOUARD, M. HAVARD, M. TETE, M. KIMELFELD, Mme PALOMINO, M. GEOURJON, Mme TAZDAIT, M. GUILLAND, Mme de LAVERNEE, M. ROYER, M. BROLIQUIER, Mme BAUGUIL, M. HAMELIN, Mme PERRIN-GILBERT, Mme GRANJON, M. REMY, M. BERNARD, M. BOUDOT, Mme MADELEINE, Mme BAUME

ABSENTS EXCUSES ET DEPÔTS DE POUVOIRS : Mme BALAS (pouvoir à M. HAVARD), Mme PICOT (pouvoir à M. SECHERESSE), M. BRAILLARD (pouvoir à Mme HOBERT), Mme BERRA (pouvoir à M. BLACHE)

ABSENTS NON EXCUSES :

2014/279 - ATTRIBUTION D'UNE SUBVENTION A L'ASSOCIATION "FORUM REFUGIES-COSI" POUR SON PROGRAMME D'ACTIONS 2014. (DIRECTION DES RELATIONS INTERNATIONALES)

Le Conseil Municipal,

Vu le rapport en date du 25 juin 2014 par lequel M. le Maire expose ce qui suit :

La Ville de Lyon développe une politique de solidarité internationale se traduisant notamment par un accompagnement des acteurs institutionnels, associatifs et culturels de son territoire menant des projets dans ce domaine.

La sensibilisation à notre politique de solidarité internationale, sur laquelle nos concitoyens sont régulièrement informés et associés, vise également à intéresser tous les publics aux enjeux de l'internationalisation de la Ville de Lyon.

Ces actions visent à s'associer à l'ensemble du réseau des professionnels, des institutions, des associations de solidarité internationale (ASI) travaillant sur des thématiques et sur des projets contribuant à la réalisation des Objectifs du Millénaire pour le Développement (OMD).

Par ailleurs, la Ville de Lyon développe une politique de solidarité internationale et de coopération au développement par le biais de conventions conclues avec des villes partenaires notamment avec Ouagadougou au Burkina-Faso, Bamako au Mali, Porto Novo au Bénin, Erevan en Arménie, et Rabat au Maroc. Ces conventions de partenariat établissent un programme d'actions visant à permettre l'accès pour leurs populations aux droits essentiels comme la sécurité alimentaire, à l'état civil, à lutter contre la pauvreté, les inégalités, l'accès à l'éducation, la culture, la santé, l'expression citoyenne et l'égalité femme-homme, etc.

La Ville de Lyon entend apporter également un soutien aux associations de solidarité internationale œuvrant dans les mêmes secteurs géographiques et permettant de développer de nombreux projets de solidarité dans des domaines très variés tels que l'éducation, la citoyenneté, le commerce équitable, les échanges interculturels, etc. La plupart de ces projets sont complémentaires des actions de coopération développées par la Ville de Lyon et permettent de renforcer les liens entre les sociétés civiles lyonnaise et des villes partenaires.

L'Association Forum Réfugiés-Cosi, régie par la loi du 1^{er} juillet 1901, dont le siège social se situe au 39 rue Courteline à Villeurbanne, a été créée le 19 juillet 2012. L'Association Forum Réfugiés-Cosi a pour objectif de développer un programme d'actions visant à sensibiliser les acteurs de la solidarité internationale, de la coopération au développement et de l'éducation à la citoyenneté mondiale, à la question de l'accès aux droits fondamentaux, piliers des partenariats de coopération décentralisée.

L'objectif général du programme de travail de l'Association Forum Réfugiés-Cosi est de contribuer au renforcement des capacités des acteurs de solidarité internationale : collectivités, institutions et acteurs de la société civile, concepteurs des programmes de coopération décentralisée et d'actions de solidarité internationale en visant une meilleure intégration et formalisation de la problématique de l'accès aux droits essentiels.

Pour 2014, le programme d'actions de l'association Forum Réfugiés-Cosi, auquel sont largement associés de nombreux acteurs représentant la société civile lyonnaise, tels que : le Centre International d'Etude pour le Développement Local « CIEDEL », Agronomes et Vétérinaires sans Frontières « AVSF », AGIR ENSEMBLE pour les droits de l'Homme, le Groupement d'Intérêt Public Réseau Rhône-Alpes d'Appui à la Coopération Internationale « RESACOOOP », le Collectif des Associations de Développement Rhône-Alpes « CADR », la Maison des Solidarités, ainsi que le Barreau de Lyon, est le suivant :

- organisation de la journée sur le thème « Coopération décentralisée et accès aux droits » avec les acteurs investis dans la coopération et de la solidarité internationale lyonnais et de leurs partenaires acteurs du Sud ;
- organisation de réunions des réseaux sur les thématiques « Paix, Droits Humains et Développement » et « Genre et Développement » dans les locaux du GIP-RESACOOOP à Lyon 2^e ;
- réunions préparatoires aux contributions des acteurs lyonnais de coopération et de solidarité internationale aux Assises Régionales de la Coopération Solidaire, qui se dérouleront en partie à l'Hôtel de Région à Lyon 2^e, sur la thématique de l'agriculture familiale en écho à la thématique de l'année internationale choisie par les Nations Unies ;
- conférence sur les enjeux de l'asile en France et en Europe au Conservatoire National des Arts et Métiers à Lyon 7^e ;
- organisations d'événements dans le cadre de la Quinzaine de l'Egalité Femmes-Hommes.

Les activités de l'Association Forum Réfugiés-Cosi présentent un intérêt local dans la mesure où, exercées en partie sur le territoire lyonnais, elles participent à l'information et à la sensibilisation de différents publics lyonnais notamment aux enjeux de l'accès aux droits fondamentaux dans le cadre de la solidarité internationale et de la coopération au développement. Ces activités permettent de promouvoir une ouverture sur le monde, sur les cultures des villes partenaires de la Ville de Lyon, et en particulier, de renforcer les échanges culturels dans l'espace francophone.

Compte-tenu de l'intérêt des activités portées par l'Association Forum Réfugiés-Cosi, la Ville de Lyon propose de lui verser une subvention de 15 000 €, sur un budget prévisionnel prévu par l'Association de 72 500 €, pour la mise en œuvre de ces activités liées à l'organisation de son programme d'actions à Lyon en 2014.

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment les articles L.1611-4 et 2121-29 ;

Vu l'avis du Conseil des 2^e et 7^e arrondissements ;

Où l'avis de la commission Relations internationales, Economie, Commerce et Artisanat ;

DELIBERE

1. Une subvention de 15 000 € est allouée à l'Association Forum Réfugiés-Cosi (sise 39 rue Courteline - 69100 Villeurbanne), pour la mise en œuvre de son programme d'actions pour l'année 2014.

2. La dépense en résultant sera prélevée sur les crédits de l'exercice 2014, programme LOCAUXRI, opération ACTEURS, ligne de crédit 56164 – nature 6574 – fonction 048 – chapitre 65.

(Et ont signé les membres présents)
Pour extrait conforme,
Pour le Maire, l'Adjointe déléguée,

K. DOGNIN-SAUZE